



**DELEGATIONS DE SIGNATURE RELATIVES AUX ACHATS
A L'UNITE DE GESTION DE RESTAURATION
« RU ILLKIRCH »**

La directrice générale du Crous de Strasbourg,

Vu :

- le code de l'éducation, notamment l'article R. 822-13,
- le code général de la fonction publique,
- le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- l'arrêté n° MEN000322679556 du 8 décembre 2025 du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Espace portant renouvellement de Mme Sophie ROUSSEL dans l'emploi de directrice générale du Crous de Strasbourg pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} mars 2026
- l'arrêté du 28 janvier 2026 du Premier ministre et du Garde des sceaux, ministre de la justice, maintenant Mme Sophie ROUSSEL dans la position de détachement à compter du 1^{er} mars 2026 afin de continuer d'exercer les fonctions de directrice générale du Crous de Strasbourg,
- la délibération n° 2026-04 du 11 mars 2026 du conseil d'administration portant délégation de pouvoirs accordée à la directrice générale,

DECIDE

Article 1 : Délégation permanente de signature est donnée à :

- Monsieur Michel SOMMER, responsable de l'approvisionnement
- Monsieur Hervé MARCK, chef de cuisine,

à l'effet de signer au nom de la Directrice générale et dans la limite de ses attributions, les actes mentionnés ci-après relevant de la compétence de l'ordonnateur, y compris dans les applications informatiques Easyls et Orion :

- l'engagement des commandes
- La constatation du service fait
- la certification du service fait sur la base de la réception des marchandises

Article 2 : La présente décision prendra effet à compter du 4 mai 2026, se substitue à toute autre délégation de signature prise antérieurement. Les dispositions de la présente décision prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant et du délégataire.

Article 3 : la Directrice générale est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publié sur le site de Internet du Crous de Strasbourg.

Fait à Strasbourg le 4^{er} mai 2026

Sophie ROUSSEL

Le délégataire
Michel SOMMER

Le délégataire
Hervé MARCK

Original déposé aux affaires juridiques